

Élections législatives 2022 : L'association France Alzheimer interpelle les candidats

A l'occasion des élections législatives 2022, les associations départementales France Alzheimer interpellent les candidats sur les enjeux liés à la lutte contre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

Aujourd'hui, plus d'1,2 million de personnes sont confrontées à une maladie d'Alzheimer ou apparentée et 1 personne sur 3 ne serait toujours pas diagnostiquée. En 2050, nous compterons plus de 2,2 millions de personnes malades et plus du double d'aidants concernés. La lutte contre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées doit être reconnue comme une priorité politique. Nos dirigeants doivent afficher leur volonté de s'emparer de cet enjeu majeur de santé publique afin de répondre aux besoins des millions de personnes concernées, présentes et à venir.

A l'occasion de l'élection présidentielle 2022, France Alzheimer et maladies apparentées a formulé **des propositions concrètes sur des thématiques jugées prioritaires pour le quinquennat à venir : cibler la prévention et mieux diagnostiquer, reconnaître et soutenir les aidants, diminuer le reste à charge, investir dans la recherche, adapter le parcours de soins et mieux adapter le parcours de vie, renforcer la reconnaissance et les droits des personnes malades.**

L'Association prolonge cette démarche dans le cadre des élections législatives. **France Alzheimer se mobilise aujourd'hui pour interpeller l'ensemble des candidats à la députation du département. Le rôle des députés est essentiel dans la décision publique et nous leur demandons de s'engager afin de répondre aux besoins des personnes malades et de leurs proches aidants.**